

2026/09/18/07

**PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026**

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS DE ROI MORVAN COMMUNAUTÉ (RMCOM), À LA CLECT, À LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ ET À LA CIID

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du Président de **Roi Morvan Communauté** en date du 4 juin 2026 relatif à la constitution des commissions thématiques et réglementaires de la communauté de communes.

Il rappelle que la commune de Le Croisty, comptant moins de 1 500 habitants, dispose de **1 siège par commission thématique**. Les représentants désignés peuvent être conseillers communautaires ou conseillers municipaux. Il est également nécessaire de désigner les représentants de la commune au sein des instances réglementaires (CLECT, Accessibilité et CIID).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder aux désignations nécessaires.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Communautaire de Roi Morvan Communauté en date du 28 mai 2026 validant la liste et les règles de composition des commissions thématiques,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée,

1. DÉSIGNE les représentants de la commune au sein des 9 commissions thématiques de Roi Morvan Communauté comme suit :

- **Commission économie** : M. RIO Gérard
- **Commission tourisme, patrimoine et culture** : M. BARACH Olivier
- **Commission aménagement du territoire, urbanisme et habitat** : M. LE GOUIC Didier
- **Commission transitions écologiques, énergétiques et mobilités** : Mme EVRARD Lolita
- **Commission déchets et économie circulaire** : M. RIO Gérard
- **Commission ressources en eau et assainissement** : M. GRY René
- **Commission finances et mutualisations** : M. LE SAUTER Anthony
- **Commission solidarités et santé** : Mme BILLE Cindy
- **Commission services à la population** : M. GUEGUEN Gaël

2. DÉSIGNE les représentants aux commissions réglementaires et instances spécifiques :

- **Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) :**
 - Représentant titulaire : Mme PRIGENT Isabelle
- **Commission Intercommunale d'Accessibilité :**
 - Référent accessibilité : Mme LE CORRE Sophie
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :**

- Représentant n°1 : Mme LE CORRE Sophie
- Représentant n°2 : M. GRY René

3. EXÉCUTION

- **DIT** que ces désignations prennent effet immédiatement pour toute la durée du mandat communautaire.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération à Monsieur le Président de Roi Morvan Communauté ainsi qu'aux services préfectoraux.

A Le Croisty, le 18 septembre 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,



GRY René.

La secrétaire de séance,

LE CORRE Sophie.